

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Août 2020- Septembre 2021

Cause
Commune

93.1 fm

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	5
1. UNE SAISON RADIO MARQUÉE PAR LA SITUATION SANITAIRE	8
1.1. LES VALEURS : UNE VÉRITABLE RADIO DES COMMUNS	8
1.2. LES THÉMATIQUES ABORDÉES : UNE DIVERSITÉ ÉQUILIBRÉE ET ORGANISÉE	10
1.3. DES VECTEURS DE DIFFUSION QUI S'ÉLARGISSENT	11
1.4. LE TIERS LIEU	12
1.5. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE	13
2. UNE RADIO LOCALE ITINÉRANTE QUI SE DÉPLOIE SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN	15
2.1. LES ÉVÈNEMENTS LOCAUX	15
2.1.1. CÉLÉBRATION DE L'INSURRECTION GITANE (1944)	15
2.2. LES FESTIVALS	16
2.2.1. LA COULÉE DOUCE 2021	16
2.3. LES ÉVÈNEMENTS SPÉCIALISÉS	16
2.3.1. ET LE VIOLONCELLE DANS TOUT ÇA ?	16
2.3.2. METAMORPHOSE ET DEVENIR DES TIERS-LIEUX	16
2.3.3. UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA PREUVE PAR 7	17
3. LES RESSOURCES DE CAUSE COMMUNE	17
3.1. LES RESSOURCES HUMAINES	17
3.2. RESSOURCES TECHNIQUES	18
3.3. RESSOURCES IMMOBILIÈRES	19
3.4. RESSOURCES FINANCIÈRES	19
4. LES PARTENARIATS	20
4.1. L'APRIL	20
4.2. PLATEAU URBAIN	20
4.3. LA PREUVE PAR 7	21
4.4. ANTANAK	21
5. LES PERSPECTIVES POUR 2022	21
5.1. ENRICHISSEMENT DE LA GRILLE	22
5.2. PERSPECTIVES DE PROFESSIONNALISATION	23
5.3. PERSPECTIVES DE PARTENARIATS	24
5.4. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES RESSOURCES	24

RAPPORT MORAL

En ondes depuis le 20 novembre 2017, Radio Cause Commune continue de mettre au défi l'association Libre à Toi de construire un média indépendant de qualité contribuant à la pluralité du paysage radiophonique francilien. Depuis février 2020, Cause Commune diffuse ses programmes 24/24 sur le DAB+, la radio numérique hertzienne dont l'existence est à ce jour totalement ignorée du grand public. Gageons que la situation évoluera dès 2022 après que l'ensemble des radios *qui comptent*, à savoir celles du service public et celles des différents groupes privés seront à leur tour et nationalement diffusées en DAB+.

Si l'année 2020 a été plutôt bien vécue par les équipes de la radio qui ont su faire preuve de créativité durant l'interlude de confinement appliqué à l'échelle du monde, la période qui l'a suivie sera qualifiée avec recul de « plus délicate ». Entre les restrictions localisées et autres alternances de couvre-feux, il a fallu retrouver un rythme de production qui tienne compte des nouvelles pratiques décentralisées qui se sont imposées et ont été intégrées par toutes et tous comme autant de nouvelles normalités. Pendant ces quelques mois de 2020, faire de la radio sans studio était devenu la règle, un défi quotidien que nous étions satisfaits de relever. Dès septembre, après la pause estivale, il nous a paru assez évident que quelques mois seraient nécessaires avant que les locaux ne vivent à nouveau de la présence en studio des producteurs, des productrices, et de leur invité.es.

Et en effet, sous le coup des injonctions politiques contradictoires tandis que le pouvoir hésitait entre un autoritarisme politique opportun et une gestion sanitaire de la crise, chacun plongé en situation de *stop and go* aura eu du mal à retrouver le rythme adéquat à la production collective d'un média associatif tel que Radio Cause Commune.

En 2021, l'équipe dirigeante de l'association et les équipes opérationnelles de la radio n'ont jamais perdu de vue les objectifs largement évoqués dans nos rapports précédents.

On pourra néanmoins relever que cette année n'aura pas été en faveur d'un développement soutenu. Ralenti donc, mais toujours adossé aux valeurs fondamentales du projet associatif, notre développement a continué d'accompagner l'évolution de la structure en confirmant la maturité acquise. Comme les années précédentes, 2021 a été consacré à poursuivre la mise en onde d'une programmation radiophonique aux ambitions élevées.

Cette priorité continue de mobiliser l'essentiel des ressources humaines, matérielles et financières, sans qu'on perde de vue la poursuite des axes secondaires du projet que sont le site web, le tiers-lieu, et la structuration de notre réseau d'acteurs historiques centré autour des communs numériques et de la connaissance.

Cette dernière année a donc permis de continuer la mise en œuvre opérationnelle de la radio, de développer les thématiques couvertes, de diversifier les méthodes de production de contenu et de diffusion de notre média (1). Cette politique éditoriale et cette stratégie de diffusion appuient la vocation de Cause Commune d'être une radio locale, ancrée dans son territoire et à l'écoute des nombreux enjeux globaux de notre temps (2). L'année écoulée fut également celle de la stabilisation de nos ressources humaines, techniques, immobilières et financières (3). Malgré la période, notre communauté a continué de s'élargir avec la mise en place ou la formalisation de plusieurs partenariats structurants aux troisième et quatrième trimestres (4). L'ensemble de ces points permet à l'association d'envisager des perspectives de développement pour l'année à venir (5).

Le présent rapport d'activité développe et approfondit les points que nous venons d'aborder.

CAUSE COMMUNE en quelques chiffres

65
animateurs

3200
Heures de bénévolat
dévolus à la production des contenus

4000
podcasts téléchargés
par semaine

35
programmes
1600
numéros

6 PARTENARIATS



1. UNE SAISON RADIO MARQUÉE PAR LA SITUATION SANITAIRE

Pas d'évolution radicale et réellement significative pour cette saison radio clairement bousculée par la situation sanitaire. Si les intentions et l'ambition de proposer un programme généraliste de qualité a continué d'animer les équipes, il est évident que la succession de confinements et de couvre-feux n'a pas été sans impact humain et financier.

Côté humain, il s'agit moins d'un désengagement des équipes vis-à-vis du projet radiophonique que des attermolements individuels au regard de la situation économique, politique, sociale. Prise de conscience du désastre climatique, incohérence des politiques publiques en matière de santé, on ne reprochera à personne ses doutes et ses envies d'ailleurs, d'autres choses, et d'autrement... Au détour d'une crise sanitaire sans précédent faite de contraintes inédites, nombreux sont celles et ceux qui au cœur de l'antenne, ont eu du mal à s'investir avec la régularité des saisons précédentes. De même, peu de nouveaux projets à l'antenne mais un déploiement réussi des programmes nés de la situation de confinement.

Côté financier, il n'est sans doute pas nécessaire de rappeler combien une situation normalisée en matière d'événements publics est importante pour l'équilibre des comptes de l'association. Ainsi, chacun des points détaillés dans la feuille de route évoquée dans notre précédent rapport d'activité, a été reporté ou annulé. En 2021, nous avons peu investi, nous n'avons pas formalisé de nouveaux partenariats avant le dernier trimestre, nous avons réalisé peu de prestations.

1.1. LES VALEURS : UNE VÉRITABLE RADIO DES COMMUNS

En respect des conventions signées avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (FM et DAB+), le projet de Cause Commune est de proposer au paysage radiophonique francilien une radio des communs. Donner aux auditeurs certaines clés de compréhension du monde contemporain pour que s'entrevoient ses possibles futurs positifs en constitue l'enjeu. Les communs sont de nature et à caractère multiples, et ne sont pas nécessairement reconnus comme tels par ceux qui les produisent et/ou les utilisent. Pour rappel, les communs de la connaissance relèvent de l'éducation, de la culture, de la science et de la société (économie, travail, prisons, etc.). Parmi les innombrables enjeux liés au mouvement des communs, certains d'ordre éthique et social se dégagent tels que *l'empowerment* (encapacitation) des individus, l'ouverture à la différence, la sensibilité à l'écologie, le développement d'une pensée créative et critique, le développement de l'empathie pour les autres, la capacité à prendre des décisions. Les communs numériques, quant à eux, répondent aux questions qui relèvent de la protection de la vie privée ou de la conception et de l'utilisation d'outils de stockage, de logiciels ou de réseaux.

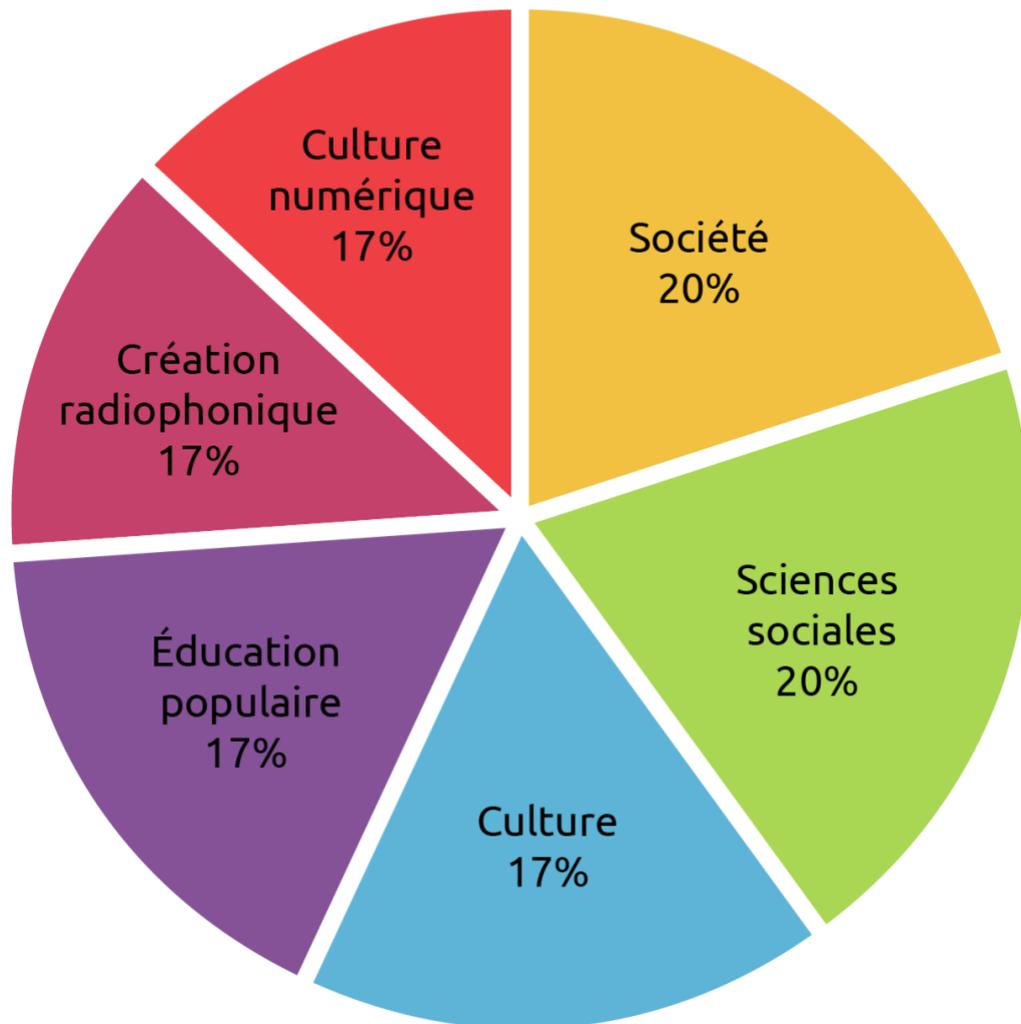
La grille de Cause Commune qui s'étoffe à chaque saison de nouvelles émissions signatures sera toujours en cours d'élaboration pour correspondre au mieux aux enjeux de son territoire et de son époque. De nouvelles tentatives réalisées cette saison, afin d'intégrer à la grille des projets périphériques dont nous estimions que les contenus cadraient avec notre ligne éditoriale, se sont néanmoins soldés par des échecs.

Ainsi, nous continuons d'assumer de privilégier les projets initiés par nos bénévoles après qu'ils se sont imprégnés du projet radiophonique et de sa ligne éditoriale pour compléter la grille de programmes au fil du temps et des propositions. Par ailleurs, si Cause Commune est par essence une radio ouverte aux présentateurs novices ou amateurs, elle ne doit jamais perdre de vue son ambition de qualité et de rigueur dans la construction et le contenu de ses programmes. D'où notre effort à professionnaliser l'encadrement des producteurs et productrices.

1.2. LES THÉMATIQUES ABORDÉES : UNE DIVERSITÉ ÉQUILBRÉE ET ORGANISÉE

Radio à vocation généraliste, Cause Commune traite à travers sa grille une grande diversité de thématiques, dont voici les principales.

RÉPARTITION DES 35 ÉMISSIONS PAR GRANDES THÉMATIQUES



À travers ces thématiques (dont certaines sont transversales), chaque émission et ses animateurs peuvent aisément développer les sujets qui leurs sont chers et les transmettre aux auditeurs, sans se départir d'une diversité d'opinions assumée au sein de l'équipe et des invités.

Les « émissions signatures » de Cause Commune existent dans chaque catégorie. Ainsi, *Paname By Mic*¹ dédie l'antenne de Cause Commune aux rappers franciliens, liant bien souvent musique, cultures urbaines et société, avec une stratégie multimédia développée via les réseaux sociaux.

¹ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/paname-by-mic/>

La sensibilisation aux enjeux contemporains du numérique et de la protection des données personnelles, un des axes historiques du projet de l'association, est assurée par diverses émissions telles que *Cyberculture*², un programme historique animé par les fondateurs de l'association, ou *Libre à vous*, en lien avec l'April³.

Les sciences sociales et leur nécessaire vulgarisation sont bien représentées dans la grille, à travers notamment l'émission *Les mondes rêvés de Georges*⁴ sur le thème de la précarité, ou le rendez-vous géopolitique du *Monde en questions*⁵. Divers sujets de société tels que l'Histoire (*L'Histoire en roue libre*⁶), l'art (*Anamorphose*⁷), les nouvelles mobilités (*Rayons libres*⁸) ou l'habitat (*Un coin quelque part*⁹) sont également adressés aux auditeurs. Ces derniers peuvent enfin profiter de diverses créations et expérimentations radiophoniques, à l'exemple des *Joyeux pingouins en famille*¹⁰ ou encore *Les 3 premières minutes*¹¹, émission née lors du premier confinement et désormais installée à l'antenne.

1.3. DES VECTEURS DE DIFFUSION QUI S'ÉLARGISSENT

Sans participer à une vaine course à l'audimat, Cause Commune développe néanmoins l'ambition de compter dans le paysage radiophonique francilien. Une intention qui passe notamment par une diversification des vecteurs de diffusions de ses contenus. Naturellement, le site internet de la radio propose le téléchargement en podcasts de la quasi-totalité des programmes passés à l'antenne. Ce service parfaitement identifié par nos auditeurs rythme de façon significative le trafic enregistré sur le site. Ainsi, chaque vague de mise en ligne s'accompagne d'une hausse importante des visites qui en temps normal se stabilise autour de 400 visites uniques par jour. De fait, le site est investi par nos visiteurs comme une plateforme de podcasts.

En 2021, nous avons le souhait de faire évoluer cela en proposant des contenus à vocation éditoriale. Nous reportons cette ambition à 2022.

En 2021, nous avons mis en place une solution technique qui nous permet de coupler nos directs à une diffusion vidéo reposant sur un logiciel libre¹² dont le maintien et le développement sont assurés par l'association *Framasoft* qui y consacre 50K€/an (financement participatif).

² <https://cause-commune.fm/podcastfilter/cyberculture/>

³ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/libre-a-vous/>

⁴ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/les-mondes-reves-de-georges/>

⁵ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/le-monde-en-questions/>

⁶ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/lhistoire-en-roue-libre/>

⁷ <https://cause-commune.fm/shows/anamorphose/>

⁸ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/rayons-libres/>

⁹ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/un-coin-quelque-part/>

¹⁰ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/les-joyeux-pingouins-en-famille/>

¹¹ <https://cause-commune.fm/shows/les-3-premier-minutes/>

¹² Logiciel PeerTube : <https://joinpeertube.org/> - La plateforme éditée et maintenue par l'association est à l'adresse <https://live.libratoir.org>

Si notre intention est de fidéliser au-delà de l'acte de consommation de podcasts, nous entendons également nous affirmer plus significativement comme un média multicanal.

Depuis octobre 2018, l'application smartphone due à la contribution bénévole d'un développeur permet l'écoute des programmes de Cause Commune en streaming et l'accès en temps réel aux podcasts mis en ligne. La mise à jour de cette application prévue au premier trimestre 2021 interviendra finalement au premier trimestre 2022.

Cause Commune a également développé sa présence sur les principaux réseaux sociaux, en lien avec les animateurs de chaque émission, afin de renforcer la communication autour des programmes produits et de nous faire connaître à un plus large public. La croissance des abonnés à nos publications a été conforme à nos objectifs tant que nous nous estimions novices dans les propositions faites à nos auditeurs.

Aujourd'hui, nous estimons que notre notoriété sur certains réseaux reste en-deçà de ce à quoi nous pourrions prétendre. Aussi, 2022 devrait être l'année de la communication avec, nous, l'espérons, la possibilité d'avoir une personne dédiée à ces questions. Un projet que nous avions en 2021, mais qui a finalement avorté.

Cette saison aura également été celle de notre arrivée à temps plein sur le DAB+. Malgré l'audience nécessairement confidentielle due à la méconnaissance du grand public de l'existence de la radio DAB+ ainsi qu'au faible taux d'équipement en postes compatibles, il nous a paru cependant nécessaire de nous lancer dans cette aventure de construction d'un programme étendu au-delà des 12h00 autorisées en FM.

Plus de programmes, un coût de grille qui augmente et un besoin accru de contributions pour alimenter l'antenne : ce chantier s'ajoute aux nombreux autres, tous initiés avec l'ambition que Cause Commune s'impose à terme durablement dans le paysage radiophonique francilien.

1.4. LE TIERS LIEU

Projet *transmédia* depuis son origine, Libre à toi a choisi de conforter cette vocation en s'installant rue Bernard Dimey, dans un local en rez-de-chaussée ouvert sur le quartier de la Porte de Saint-Ouen (Paris 18^e). Ce lieu accueille bien sûr le studio fixe de la radio où est produit la quasi-totalité des programmes, mais est également un espace qui, lors des saisons précédentes, a profité à notre réseau pour y organiser des réunions ou disposer d'un espace d'accueil pour leurs activités parisiennes. Jusqu'à juin 2020, plusieurs structures y ont élu domicile pour leurs activités professionnelles ; elles disposent désormais de leur propre lieu.

Un timing parfait alors que Libre à Toi avait de multiples projets en faveur de son ancrage territorial pour l'année 2021. Des projets pour la plupart avortés, notamment en raison d'absence de financement et d'ordre de priorité bouleversé en raison de la crise sanitaire.

1.5. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le modèle économique de Cause Commune fonde sa pérennité sur son indépendance vis-à-vis d'éventuelles recettes publicitaires, et s'est appliqué dans le premier temps de son développement¹³ à ne pas recourir à des subventions locales, régionales ou nationales.

En 2020, pour la première fois de son histoire, Radio Cause Commune a donc bénéficié d'une subvention d'exploitation du Fond de Soutien à l'Expression Radiophonique en référence à son exercice 2019.

À l'occasion de cette première demande, nous avons pu mesurer toute l'hypocrisie d'un système qui valorise dans le discours les modèles économiques diversifiés mais qui dans la réalité de ses calculs privilégie les structures sous perfusion des deniers publics. Ainsi, l'association qui en 2019 a sous-loué ses locaux pour en payer le loyer s'est vu refuser ce produit qui a été exclu du calcul de sa subvention. La même année, nous avons développé une activité dont l'intégralité des recettes a permis de régler les frais d'émetteur de la diffusion FM de Cause Commune. Produit également refusé. Résultat, une subvention de 20k€ au lieu des 35k€ attendus quand les seuls frais d'émetteurs totalisent 23K€. Bizarrerie de ce système, les recettes perçues dans le cadre d'une sous-location d'antenne à n'importe quelle structure sont intégrées comme liées à l'activité radiophonique et contribuent donc à augmenter l'assiette des produits considérés comme légitimes par le Fond de soutien.

En 2021, nouvelle situation ubuesque du côté du FSER qui a pensé normal de réserver un seul poste (contre trois habituellement) à l'examen des dossiers (exercice 2020). Il est expliqué aux radios que la règle est simple : les dossiers sont traités par ordre d'arrivée. Libre à Toi a déposé son dossier le 12 avril 2021. Aussi, nous nous demandons pourquoi le 13 octobre 2021, nous n'avons toujours pas reçu de notification de traitement, quand d'autres radios qui ont déposé leurs dossiers les 13 et 14 avril, étaient notifiées dès le mois de juin, et leur subvention versée en juillet 2021.

Autre front, la Région Ile-de-France. Depuis 2018, les responsables de l'association savent qu'il existe depuis le milieu des années 2000, une subvention dite *Aide à la diffusion* sans qu'ils aient été en mesure jusqu'en 2020 de disposer d'informations sur ses modalités d'accès. Rien en ligne, un mail aux abonnés absents.

Il aura fallu que l'association adhère à la FRADIF en septembre 2020 pour que le dossier lui soit transmis. Malheureusement, en 2020, notre demande a été refusée. Officieusement parce qu'elle était hors délais (27 septembre 2020). Cela est évidemment faux, puisque différentes commissions se tiennent au quatrième trimestre de l'année et que des précédents de dépôts tardifs ayant été

¹³ Soit la partie couverte par ce rapport d'activité

satisfaits existent. Il s'avère que le budget alloué était calculé pour un nombre précis de radios dont nous ne faisons – pas encore – partie.

Historiquement durement acquise grâce à l'activisme de la FRADIF, cette subvention, - de fonctionnement -, avait pour seule intention de favoriser et permettre la pluralité sur la bande FM en région Ile-de-France qui soutenait ainsi des projets radiophoniques d'ores et déjà légitimes via leurs conventions avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

Au fil des années, cette subvention s'est assortie d'un ensemble de conditions qui sont vécues comme autant d'ingérences dans les lignes éditoriales des radios. Sortes d'antichambres *des bonnes actions* de la région, les radios qui obtiennent ces 15k€ *d'aide à la diffusion* s'engagent donc à faire état des différentes compétitions sportives (la marotte de Patrick Karam), à recruter des stagiaires de longue durée, à justifier de leur audience, etc. Il va de soi que dans ce contexte, le projet radiophonique et l'intention des équipes de développer le programme pour lequel ils ont été autorisés n'entre aucunement dans les critères d'attribution de cette *aide*.

Désormais subvention de projet, le dossier consiste à expliquer en quoi la radio est susceptible d'être un bon pourvoyeur de l'idéologie de la direction politique de la région.

Un exemple parmi d'autres d'une instrumentalisation des faiblesses des radios associatives dont le seul budget de fonctionnement peine à être bouclé d'une année sur l'autre, notamment si elles se conforment à la fameuse vision du modèle diversifié du FSER pour s'assurer le maximum de leur subvention de fonctionnement.

Nous pourrions également parler de notre tentative de décrocher une subvention pluriannuelle dans le cadre de la politique de la ville pour mettre en œuvre le projet de développement d'ancrage local que nous décrivions au chapitre *perspectives 2021* de notre précédent rapport d'activité. Tentative, pour résumer, qui sera à mettre au crédit de nos échecs cette année. Il ne s'agit pas bien entendu de jouer les *caliméros* mais de considérer en toute objectivité la nature fondamentalement clientéliste du système de financement public des associations.

Et à ce titre, nous sommes satisfaits de ne pas avoir à assumer de tels financements.

Si 2021 reste une parenthèse dans le déploiement de nos projets, nous continuons de miser sur une stratégie fondée sur des prestations de services (sonorisation, enregistrement, production et diffusion d'événements ou de débats) et sur la mise en place de partenariats propres à valoriser les ressources techniques et immobilières de l'association.

Nous reviendrons sur les ressources financières de l'association dans la troisième partie de ce rapport.

2. UNE RADIO LOCALE ITINÉRANTE QUI SE DÉPLOIE SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN

Cause Commune conserve ses acquis des précédentes saisons et continue de tirer parti des compétences techniques de ses membres pour s'affirmer dans la mesure du possible comme une véritable radio de proximité, capable de sortir de son local pour venir à la rencontre de ses partenaires, de ses auditeurs, et de l'ensemble des Franciliens.

Un dispositif technique léger et adapté aux conditions de directs en extérieur nous a permis de mettre en place des émissions en direct depuis plusieurs sites extérieurs¹⁴.

2.1. LES ÉVÈNEMENTS LOCAUX

L'année 2020 n'aura assurément pas été l'année des sorties et des événements locaux pour les équipes de la radio. Néanmoins Cause Commune aura organisé un événement et assuré la couverture d'un autre.

2.1.1. CÉLÉBRATION DE L'INSURRECTION GITANE (1944)

Le 16 mai 1944 les hommes et femmes du « camp des familles Tsiganes », déportés à Auschwitz-Birkenau se révoltent contre leurs geôliers qui tentaient de les emmener vers les chambres à gaz.

À l'occasion de la célébration de ces événements, la radio Cause Commune a diffusé¹⁵ pendant deux journées entières des émissions dédiées à cette histoire, à la culture Tsigane, à la vie et aux problématiques quotidiennes des populations et aux discriminations qu'elles continuent de subir. Cause Commune attachée à offrir des moyens d'expression et de création à des voix plurielles, novices dans la réalisation radiophonique, donne la parole à des acteur.ices des sciences humaines mais surtout aux personnes concernées dans leur vie quotidienne et leur histoire, par l'antitsiganisme et par le manque de connaissance des réalités sociales, sociétales et politiques de la vie de celles et ceux qu'il est convenu d'appeler Rroms, et/ou *gens du voyage* – tout en distinguant les différences et communautés distinctes relevant de ces appellations.

En outre, des textes poétiques et littéraires sont lus, des musiques sont diffusées – contemporaines ou plus anciennes.

Le programme de ces journées a été produit grâce à la participation de nombreuses structures, intervenant.es et animateur.ices de Radio Cause commune.

¹⁴ Ce dispositif transmet un flux vers notre studio, en régie, le réalisateur assure le mixage et le transport vers notre système de diffusion.

¹⁵ <https://cause-commune.fm/shows/insurrection-gitane/>

Aussi nous remercions La Voix des Roms, Les Enfants du Canal, PECAO, Késaj Tchavé, FNASAT, ODCI, ANGVC, Tamèrantong avec qui ces programmes ont été conçus et produits.

2.2. LES FESTIVALS

2.2.1. LA COULÉE DOUCE 2021

L'équipe de Cause commune a pu organiser deux jours de direct à l'occasion du festival *La coulée douce 2021*, l'un des tout premiers événements consacrés au spectacle vivant à retrouver les chemins de la rencontre avec le public et à descendre dans la rue après les différentes périodes de couvre-feu et de restrictions diverses en matière d'événements publics.

2.3. LES ÉVÈNEMENTS SPÉCIALISÉS

2.3.1. ET LE VIOLONCELLE DANS TOUT ÇA ?

Sur proposition de Lucas Malterre et Myriam Quéré (*Carte Blanche*), Cause Commune a produit une émission exceptionnelle en direct de la salle Poulbot (mairie du 18^{ème}). Il y était question du documentaire « Et le violoncelle dans tout ça ? », réalisé par le Duo Brady. Ce film se pose en réponse aux confinements successifs et à l'abandon du monde de la culture relégué au statut de « non-essentiel ».

Une formation de huit violoncellistes a participé aux discussions et joué en direct plusieurs extraits d'œuvres variées¹⁶.

2.3.2. METAMORPHOSE ET DEVENIR DES TIERS-LIEUX

Directement en lien avec les axes relevant du modèle économique de l'association et s'intégrant aux activités de valorisation d'événements publics dans une logique d'éducation populaire, la radio est co-organisatrice du séminaire itinérant « Métamorphose et devenir des tiers-lieux »¹⁷. Interrompu par la situation sanitaire à partir du 16 mars 2020, le séminaire a finalement traité les thématiques suivantes¹⁸ : « Tiers-lieux et tiers paysage », « Accueillir en ville », « La psychothérapie institutionnelle et les tiers-lieux », « Tiers-lieux, lieux communs ».

En 2021, deux nouvelles séances du séminaire ont eu lieu et ont adressé les thématiques de l'écologie et du féminisme. Ces deux tables rondes sont évidemment disponibles en podcast sur le site de la radio et sont régulièrement diffusées à l'antenne.

¹⁶ <https://cause-commune.fm/podcast/et-le-violoncelle-dans-tout-ca/>

¹⁷ Une organisation portée par la SCIC d'immobilier solidaire Plateau Urbain, le projet « La preuve par 7 » initié par l'association NAC de Patrick Bouchain (grand prix d'architecture 2019), l'association Aurore et la radio Cause Commune. Certaines captations ont fait l'objet d'une diffusion sur Cause Commune, dans le cadre du rendez-vous *Comme si vous y étiez*.

¹⁸ Le détail de ces séances (et leur captation) peut être consulté sur le site de [La preuve par 7](#)

2.3.3. UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA PREUVE PAR 7

À l'occasion de notre partenariat avec La preuve par 7, démarche expérimentale initiée par l'architecte Patrick Bouchain, nous sommes intervenus en qualité de prestataire technique et diffuseurs de trois tables rondes organisées les 15, 16 et 17 juillet 2021 lors des journées d'été de la structure organisées dans le cadre du festival Bellastock.

L'enjeu de ces journées était de démontrer que la ville peut être faite différemment, d'inventer des espaces s'adaptant aux usages présents et futurs et non l'inverse, d'imaginer un monde ouvert, non totalement défini. Pour y arriver, le principe d'expérimentation est nécessaire.

Trois thèmes ont ainsi rythmé ces journées :

- Le premier est « Expérimenter » car un temps de questionnement du sens même de ce mot paraît indispensable. Qu'est-ce qu'expérimenter ? Dans quelles situations ? À quelles échelles ? À quelles fins ?
- Le deuxième est « Vivre » façon la plus vaste de parler d'habiter. Nous ne vivons pas seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps : dans des usages successifs, des décisions communes, qui s'installent dans la durée ou parfois dans l'urgence.
- Le troisième est « Pouvoir » pour s'inventer les moyens d'agir à partir du déjà-là ; pour construire la négociation comme une possibilité de transformation.

Trois thèmes, trois tables rondes réalisées et diffusées par les équipes de Cause Commune. Les podcasts sont disponibles sur le site de la radio, dans la rubrique « Comme si vous y étiez »

3. LES RESSOURCES DE CAUSE COMMUNE

Étant donné le modèle économique ambitieux de notre projet, les ressources de Cause Commune sont utilisées avec une rigueur quotidienne, et heureusement maximisées par les valeurs de l'association : partage et mutualisation.

3.1. LES RESSOURCES HUMAINES

En juillet 2021, Cause commune fait toujours partie des 10,70% des radios associatives qui n'ont pas de salariés¹⁹. Cette organisation suppose une grande capacité d'organisation, une politique de formation des animateurs pour garantir leur indépendance technique, et l'implication quotidienne de deux bénévoles, en plus du bureau de l'association et de sa direction.

¹⁹ Source : Rapport de l'Opale : La radio associative. Définition, organisation, économie des services, problématiques d'accompagnement, 2018.

En 2021, l'association a accueilli en stage un étudiant en master 2 d'Histoire publique qui est par ailleurs producteur de l'émission « l'Histoire en roue libre », un rendez-vous bimensuel.

Ce stage était réalisé dans le cadre d'un mémoire de recherche qui s'interrogeait sur la capacité de l'historien à produire un discours sur l'histoire immédiate. En l'occurrence, il s'agissait du mouvement des gilets jaunes dont la protestation s'est étendue de novembre 2018 au quatrième trimestre 2019. En octobre de la même année, ce sont les manifestations contre la réforme des retraites qui prenaient le relais jusqu'au prémices de la crise sanitaire au tout début de 2020 et enfin la décision de confiner qui éteindra toutes les luttes en cours. Il reste que la radio qui avait couvert en direct une grande partie des actes des gilets jaunes sur l'année 2019, disposait d'un matériel audio conséquent de quelques 60h00 sur lesquels Baptiste a travaillé dans l'objectif de créer une synthèse sous la forme d'un documentaire. De ce travail, il reste donc un mémoire soutenu en septembre, trois émissions conçues comme des carnets de recherches où l'historien analyse avec trois chercheurs en sciences humaines des extraits de nos archives et les inscrit dans une lecture historicisée des luttes sociales et enfin un documentaire en deux parties.

Ce travail est bien entendu disponible sur le site de Radio Cause Commune²⁰.

3.2. RESSOURCES TECHNIQUES

Cause Commune dispose depuis janvier 2018 d'un studio fixe aménagé, d'une régie professionnelle, de studios mobiles, et de matériel pour assurer plusieurs directs simultanés en dehors du studio, plusieurs équipes de journalistes pouvant alors couvrir un même événement depuis différents points, voire des villes différentes lors de manifestations nationales notamment ; le mixage du flux diffusé revenant au réalisateur en régie. En confinement, nous avons adapté ces techniques à la réalisation d'antennes décentralisées avec des intervenants positionnés en différents points de la métropole mais aussi dans des capitales européennes, tous regroupés sur un plateau virtuel adossé à un codec IP applicatif découvert à cette occasion.

La période de confinement a conduit à d'autres investissements pour équiper et former nos animateurs aux prises d'antenne décentralisées. Chacun de ces investissements raconte nos façons d'investir l'objet radio et notre volonté de le faire exister en toute occasion. Nos stocks intègrent également une donation importante de la station Europe 1 (Câblages divers, lecteurs CD, tuner, ainsi qu'une table analogique) que nous réservons à des projets ultérieurs.

Cause Commune est diffusée par un opérateur privé, *PowerCast*. Héritant de la situation liée antérieurement à l'exploitation du 93.1Mhz, Libre à Toi n'a choisi ni son diffuseur, ni son site de diffusion. Ce point n'est pas seulement anecdotique. Par exemple, depuis l'exercice de son

²⁰ <https://cause-commune.fm/shows/lhistoire-en-roue-libre/>

autorisation, Libre à Toi n'a pas été en mesure d'exploiter le matériel acquis pour l'acheminement de son signal vers l'émetteur en raison de contraintes liées à l'opérateur. Cette situation pourrait néanmoins évoluer dans les prochains mois ; nous y reviendrons en temps utiles.

L'autre point que l'on peut qualifier de critique s'agissant de la nécessité pour un service de radio de pouvoir être écouté dans les meilleures conditions sur sa zone de diffusion et au maximum de son bassin, c'est la piètre couverture offerte au service Cause Commune par ses prestataires. D'abord en FM, et désormais en DAB+. En effet, les relevés que nous avons pu réaliser depuis février 2020 grâce à notre réseau d'auditeurs confirment que notre situation n'est pas meilleure en DAB+, voire pire autant à Paris intra-muros que sur le bassin étendu.

Pour Libre à Toi, cet état de fait n'est pas viable et doit être amélioré. Certes, nous disposons d'autres vecteurs de diffusion des programmes de Cause Commune. Pourtant, si nous avons choisi de créer une radio FM, c'est parce que nous croyons à ce média de proximité et en ses capacités à créer des liens intimes avec ses auditeurs et construire une Histoire avec eux. Beaucoup d'entre nous n'ignorent rien des nouveaux modes de consommations culturelles, qu'il s'agisse de l'audio ou de la vidéo. Pourtant, l'équipe estimera ses objectifs atteints lorsque, en fonction de son support de diffusion, Cause Commune existera de façon singulière et exclusive : une radio FM qui s'écoute sans difficulté sur sa - ou ses - zone(s) de diffusion et une plateforme de podcasts.

3.3. RESSOURCES IMMOBILIÈRES

Le local de l'association, où sont implantés les studios, la régie et les bureaux de Libre à Toi, constitue une ressource immobilière intéressante dont la valorisation est permanente et précieuse pour notre projet. D'un point de vue financier, l'accueil de plusieurs structures et travailleurs indépendants a permis de contribuer à assumer les coûts immobiliers et de fonctionnement quotidien de l'association. En partie 5, nous détaillerons les aspects de notre feuille de route impliquant directement la gestion de ses locaux par l'association.

3.4. RESSOURCES FINANCIÈRES

En termes de budget, Cause commune se situe dans la quatrième tranche des radios recensées par l'Opale (entre 76 et 130K€, 34% des radios associatives). Ce budget est atteint via la valorisation de l'activité bénévole consacrée à la production des contenus. L'objectif en 2022 est de progresser à minima au maximum de cette tranche tout en réduisant le poids de la part valorisée du bénévolat.

Vous trouverez en annexe de ce rapport, les comptes de bilan et de résultat de l'association.

4. LES PARTENARIATS

En 2021, nous n'avons pas été en mesure d'étendre notre réseau de partenaires au rythme que nous envisagions. Cela sera possible en 2022 avec des discussions actuellement en cours avec le CNAM et des conventions en rédaction avec la revue *Métropolitiques*²¹ et la Fondation Charpak²². Nous espérons avoir à en détailler les résultats d'ici la fin de la saison prochaine. Nos partenaires historiques n'ont cependant pas disparu en 2021 et nous continuerons de travailler avec eux en 2022. De même, Cause Commune interviendra dès janvier dans le cadre d'une classe média auprès de secondes d'un lycée du 12^{ème} arrondissement de Paris. Là encore difficile d'en dire plus à cette heure mais nous sommes heureux d'avoir été contactés par l'équipe enseignante en charge de ce projet.

4.1. L'APRIL

Premiers parmi les soutiens de Libre à Toi lors de sa candidature pour l'exploitation du 93.1Mhz en temps partagé, une émission qui serait animée par l'*Association de Promotion du Logiciel Libre* figurait déjà sur la trame de la grille des programmes soumise au CSA en septembre 2016. Ce rendez-vous a logiquement pris forme dès la première saison radio de Cause Commune. *Libre à vous !* est une émission hebdomadaire d'explications et d'échanges concernant les dossiers politiques et juridiques que l'association traite et les actions qu'elle mène. L'APRIL est par ailleurs l'un des donateurs réguliers de Libre à Toi. À l'occasion du confinement, une nouvelle proposition de l'APRIL désormais installée en grille vient enrichir notre offre de programme consacrée aux découvertes musicales d'artistes publiant leurs œuvres sous licences libres²³.

4.2. PLATEAU URBAIN

Cause Commune a signé un partenariat avec la coopérative Plateau Urbain, qui œuvre dans des projets d'occupation temporaire et d'urbanisme solidaire. La coopérative a par le passé hébergé l'association Libre à Toi dans différents sites qu'elle gère (Les Grands Voisins, l'Éclaircie). Le partenariat consiste à accompagner Plateau Urbain dans la production de contenus audio propres à mettre en valeur ses actions et les porteurs de projets hébergés par la coopérative. Il passe également par l'initiation et la formation de ses salariés aux outils radiophoniques (sonorisation, captation, régie, animation, production de contenus). Nous réfléchissons actuellement aux modalités selon lesquelles notre partenariat pourrait s'étendre à de nouvelles propositions, à l'instar du séminaire « Métamorphose et devenir des tiers-lieux ».

²¹ <https://metropolitiques.eu/>

²² <https://www.fondationdefrance.org/fr/fondation/fondation-charpak-lesprit-des-sciences>

²³ La playlist de Libre à vous est un parcours musical commenté par un musicologue d'une sélection de morceaux diffusés lors des pauses musicales de Libre à vous. 6 numéros de ce nouveau rendez-vous sont déjà disponibles ; l'émission s'installera pour la saison 2020 / 2021 à un rythme qui reste à définir avec ses producteurs.

4.3. LA PREUVE PAR 7

La Preuve par 7 est une démarche d'urbanisme expérimentale menée par l'architecte Patrick Bouchain (Grand Prix de l'urbanisme 2019) et son équipe, qui concerne une dizaine de sites répartis sur 7 échelles de territoires en France métropolitaine et à Mayotte. Libre à Toi assiste l'équipe de la Preuve par 7 dans la documentation et l'archivage des différentes étapes de réflexion autour des expériences menées, ainsi que dans la valorisation (sonorisation, captation, archivage en vue d'une diffusion ultérieure) des événements qu'elle organise.

4.4. ANTANAK

L'histoire qui se construit avec l'association ANTANAK prend ses sources antérieurement à l'installation fortuite de Libre à Toi dans le quartier Bernard Dimey où Antanak avait ses locaux depuis déjà deux ans. Les affinités de valeurs entre nos deux associations sont importantes, c'est donc naturellement que nous avons pris l'habitude de travailler ensemble sur des projets à l'intersection de nos missions respectives. Gestion des déchets électroniques, valorisation des pratiques de réemploi, recyclage de matériels informatiques, éducation populaire aux logiciels libres sont autant d'axes que nous partageons et développons ensemble dans des actions qui impactent notre voisinage direct. En 2019, Antanak initie sur Cause Commune des ateliers radiophoniques à vocation d'apprentissage du français faisant intervenir des femmes inscrites dans un parcours FLE. En 2021, cette expérience n'a pu être reconduite pour les raisons déjà largement évoquées. Elle le sera néanmoins en 2022.

5. LES PERSPECTIVES POUR 2022

2021 année blanche pour la radio. Aucun des projets que nous évoquions dans notre précédente feuille de route n'a émergé, ils ne sont pas pour autant abandonnés et nous pensons que les orientations que nous envisagions restent pertinentes. Il reste que nous évoquions un second temps de notre développement pour 2021, ce n'est que partie remise.

Les fondamentaux évoqués lors de notre précédent rapport sont confirmés de fait, ce second temps de notre développement s'appuie toujours en 2022 sur une équipe de direction²⁴ stabilisée au dernier trimestre 2019, une équipe opérationnelle en phase avec les valeurs de l'association et un média radio qui nous semble définitivement ancré sur ses bases avec des programmes clés installés en grille et une progression sensible des propositions qui nous sont faites en rapport avec l'identité de la chaîne.

Si en juin 2020 il était présomptueux d'affirmer que notre jeune association était définitivement installée dans sa phase de maturité quant à l'exploitation de son média, nous estimons qu'après

²⁴ Appelée « le noyau », cette équipe réunie autour des trois fondateurs historiques de l'association se compose de 8 personnes.

2021 et la constance dont nous avons su faire preuve dans la tenue de la radio malgré les difficultés détaillées plus avant, nous pouvons nous projeter durablement dans le paysage radiophonique francilien. Ce qui n'empêche pas d'aborder les suites avec humilité, il reste encore de nombreuses étapes à franchir pour aboutir à la stabilisation du modèle que nous défendons.

Ces étapes concernent aussi bien le fond, la forme et la quantité du contenu éditorial de la radio que la professionnalisation de l'équipe, la reconduction et le développement des partenariats, ainsi que la montée en puissance de nos ressources financières à travers le déploiement complet de notre modèle économique initial.

Si l'équipe a accompli un travail immense depuis sa sélection par le CSA pour exploiter la fréquence 93.1Mhz en temps partagé et désormais à temps plein en DAB+, il reste encore des axes d'amélioration et de travail qu'il convient de garder à l'esprit.

5.1. ENRICHISSEMENT DE LA GRILLE

Du point de vue des contenus proposés par Cause Commune, nous souhaitons que la saison 2021-2022 permette de développer la production de reportages mais aussi d'en diffuser dans le cadre d'une tranche dédiée. Un souhait que nous avons la saison précédente mais que notre absence de ressources notamment humaine n'a pas permis de réaliser. De nombreuses perspectives répondant à cet objectif ont été largement mises entre parenthèses en raison de la crise sanitaire larvée qui a émaillé 2020-2021. Notamment l'ouverture de l'antenne à des étudiants en documentaire (à l'exemple de ceux du *Créadoc*, avec qui des ponts pourront être bâtis), ou encore le renouvellement de l'expérience avec les étudiants du réseau de Sciences-Po disséminés partout dans le monde pour leur année d'étude à l'étranger. Cela n'est que partie remise !

Il reste que nous sommes fiers d'accueillir de nouveaux rendez-vous depuis la rédaction du précédent rapport d'activité, lesquels adressent notamment l'art²⁵, les parcours de vies et les initiatives vertueuses²⁶ ou encore la critique de la construction de l'information²⁷. Nous avons également accueilli deux nouvelles propositions musicales hebdomadaires. L'une consacrée au métal²⁸ et l'autre explorant sur quatre semaines un genre musical, un courant ou l'œuvre d'un artiste, à travers des pastilles de 15 minutes compilées à la cinquième semaine²⁹.

Enfin, en septembre 2021, trois autres émissions ont été intégrées à la grille et abordent la thématique du travail et de la vulgarisation scientifique.

²⁵ Anamorphose <https://cause-commune.fm/shows/anamorphose/>

²⁶ Chemins de traverse <https://cause-commune.fm/shows/chemins-de-traverse/> et Le rendez-vous inattendu <https://cause-commune.fm/shows/le-rendez-vous-inattendu/>

²⁷ Action Critique Médias <https://cause-commune.fm/shows/action-critique-medias/>

²⁸ <https://cause-commune.fm/shows/parole-de-metaleux/>

²⁹ <https://cause-commune.fm/shows/encyclie/>

Par ailleurs, la grille continue de s'enrichir des expériences hors les murs, avec notamment depuis juillet 2021, la captation et la diffusion de rencontres littéraires organisées par Équipages, une librairie du XXème arrondissement de Paris. Deux de ces événements ont eu lieu et sont disponibles à la réécoute sur le site de la radio, en rubrique *Comme si vous y étiez*. S'il ne se passe rien de spécifique sur le front sanitaire, ces rencontres se tiendront chaque mois et feront systématiquement l'objet d'une réalisation, d'une captation et d'une diffusion de Radio Cause Commune.

Ce type de programme est à la jonction entre l'intérêt local des auditeurs et les valeurs d'éducation populaire de l'association. Il est probable que certains autres projets de cette envergure rythmeront une partie de notre activité en 2022.

Enfin, nous attendons avec impatience de débiter nos ateliers radio avec les lycéens sous la houlette du CLEMI.

En 2022 notre grille doit donc continuer de s'enrichir et d'autant plus avec l'exploitation de la fréquence DAB+.

5.2. PERSPECTIVES DE PROFESSIONNALISATION

Dans notre précédent rapport, nous évoquions déjà ce qui s'imposait comme une nécessité : pour continuer de proposer un projet radiophonique ouvert à toutes les bonnes volontés, des voisins amateurs aux journalistes apprentis, nous devons tendre vers une professionnalisation de l'équipe de permanents.

L'embauche d'un premier permanent permettrait notamment qu'à temps plein, savoir-faire et compétences soient transmis aux autres membres de l'association en formant notamment les animateurs. Ces derniers peuvent encore progresser dans la rigueur donnée à leurs formats d'émissions et dans leur capacité d'indépendance technique. L'habillage sonore constitue également un autre axe d'amélioration pour la qualité de l'antenne, l'expérience des auditeurs et l'identification du service de radio Cause Commune sur la bande FM et en DAB+.

En 2020, l'absence de ressource n'a pas permis une telle embauche. Néanmoins, Stéphane Dujardin de l'association Rosa-Lux s'est engagé à temps plein et bénévolement dans la gestion quotidienne de la radio, accompagné de Baptiste Martin pendant près de 8 mois. Un engagement qui a notamment rendu possible l'organisation des journées spéciales en célébration de l'insurrection gitane ; lesquelles ont nécessité trois mois de travail pour coordonner les partenaires et produire les contenus diffusés.

Au premier trimestre 2022, l'équipe devrait également s'enrichir d'une nouvelle personne directement intéressée par la production de contenu à vocation documentaire. Enfin, dès novembre

2021, une journaliste du quotidien l'Humanité rejoindra la radio et proposera un rendez-vous hebdomadaire de deux heures consacrées aux libertés publiques dans un dialogue avec les citoyens et des structures pertinentes de la société civile.

5.3. PERSPECTIVES DE PARTENARIATS

Les partenariats existants sont donc confirmés. Nous en anticipons de nouveaux dans notre infographie même s'ils ne concerneront directement l'antenne qu'en 2022. Nous sommes par ailleurs en discussion avec le CNAM, mais à cette heure, rien n'est acté.

En 2021 nous avons donc confirmé notre partenariat avec l'association Rosa-Lux dont les activités de captation d'événements et de conférences ont été fusionnées avec les nôtres. Sans grand impact en 2021 eu égard à l'absence notable d'événements publics intéressants notre ligne éditoriale, ce partenariat prendra tout son sens en 2022 et dès la fin du quatrième 2021. Par ailleurs nous continuons de travailler sur le fond documentaire de Rosa-Lux constitué de quelques 170 conférences. Introduction, découpage, création de séries thématiques, etc., le tout intégrant la section *Comme si vous y étiez* de notre site et de notre programmation FM et DAB+.

Nous soignons ce programme qui est l'un des vecteurs auprès du grand public, des clés de compréhension de l'économie et des organisations sociales. Stéphane Dujardin, a donc rejoint l'équipe de Cause Commune comme permanent attaché aux activités hors les murs de l'association. Enfin, les discussions avec l'association ACRIMED que nous évoquions lors de notre précédent rapport ont donné lieu comme prévu, à la mise en ondes d'un programme critique sur les médias.

5.4. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES RESSOURCES

Comme nous l'évoquions plus haut, dans la première phase de développement de Cause Commune, Libre à Toi a préféré adosser son modèle à une structure capable à minima, d'autofinancer ses charges fixes. Un modèle qui a su faire ses preuves et qui nous garantit à ce jour de pouvoir au moins faire aussi bien les années suivantes. Évidemment, nous nourrissons d'autres ambitions. L'association percevra – prochainement on l'espère – sa seconde subvention d'exploitation au titre du fond de soutien à l'expression radiophonique. En 2022, nous déposerons un dossier sur la ligne « sélective » relative aux programmes.

Nous renonçons à nous engager dans les procédures d'accès aux fonds de type politique de la ville. En revanche, nous nous sommes rapprochés de notre bailleur (Paris Habitat) qui serait disposé à financer certaines de nos actions en faveur du développement local de notre territoire d'implantation.

Au quatrième trimestre 2019, nous avons rédigé la feuille de route de l'association et déterminé que notre ancrage territorial serait l'axe fort de développement pour les années suivantes.

En 2021, d'importants travaux de rénovation de nos locaux étaient envisagés. Si une partie a pu être menée à bien, trop d'incertitudes en 2021 nous ont conduit à la prudence. Désormais assurés de conserver nos locaux, nous les remettrons à l'ordre du jour en 2022. L'idée reste de construire en rez-de-chaussée, un nouveau studio dédié aux ateliers et projets radios menés avec nos partenaires : l'association ANTANAK, les établissements scolaires et d'autres équipements publics de proximité avec lesquels nous avons été en discussion depuis la fin 2019 et avec lesquels les discussions peuvent reprendre.

Ces aménagements seront également valorisés dans le cadre de mise à disposition pour des structures ou individuels qui en auraient l'usage. Sur ce point, différents acteurs déjà identifiés attendent de pouvoir en bénéficier, si tout se passe au premier trimestre 2022.

Nos aménagements concernent également la partie en sous-sol de nos installations, avec notamment la création d'un studio de production en complément de l'actuel.

En 2022, nous envisageons de renforcer les ressources financières de l'association via trois axes principaux, les mêmes qu'en 2021.

Le premier, simple et efficace, consistera à proposer une politique d'adhésion plus systématique à l'égard des nombreux visiteurs et soutiens de l'association. La valorisation de ce soutien moral important mais encore sous-utilisé pourrait aussi conduire au lancement d'une campagne de soutien, via une plateforme de financement participatif.

Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude pour proposer à certains mécènes individuels et à des partenaires économiques de soutenir économiquement l'association de manière officielle et récurrente.

Enfin, comme prévu depuis le lancement de l'association, Libre à Toi compte développer une structure dédiée à des prestations qui s'adresseront à des entreprises et associations faisant partie de la communauté fédérée par l'association autour des enjeux de la neutralité des réseaux et du logiciel libre.

Ce sujet, d'actualité fin 2021 a été reporté à 2022.